FEI
Société par actions simplifiée
Au capital de 2.097.000 euros
Siège social : 39 rue d'Armagnac – Immeuble E2 – Quai 8.2 – 33800 Bordeaux
RCS Bordeaux 351 153 382

(la « **Société** » / the "**Company**")

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2025

La société **FEI Europe B.V.**, dont le siège social est sis 5 Achtseweg Noord, Bldg AAE, 5651 GG Eindhoven, représentée par Monsieur Petrus van der Zande,

Propriétaire de la totalité des actions, entièrement libérées, représentant la totalité du capital social de la Société,

En sa qualité d'associé unique de la Société (l' « **Associé Unique** »),

1. Déclare être appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du Rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Examen du Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Quitus au Président et au Directeur Général de la Société ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Examen des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Renouvellement du mandat du Directeur Général ;
- Pouvoirs en vue de formalités.

2. Déclare avoir été mis en possession les documents suivants dans les délais légaux et statutaires :

MINUTES OF THE RESOLUTIONS OF THE SOLE SHAREHOLDER DATED 30 JUNE 2025

The company **FEI Europe B.V.**, whose registered office is at 5 Achtseweg Noord, Bldg AAE, 5651 GG Eindhoven, represented by Mr. Petrus van der Zande,

Holder of the shares, entirely released, constituting the totality of the share capital of the Company,

Acting in its capacity as sole shareholder of the Company (the '**Sole Shareholder**'),

1. Hereby declares to have been called upon to rule on the following agenda:

- Examination of the Management Report concerning the accounts for the financial year ended 31 December 2024;
- Examination of the Auditor's Report concerning the accounts for the financial year ended 31 December 2024;
- Approval of the accounts for the financial year ended 31 December 2024;
- Release of liability to the Chairman and to the Managing Director;
- Allocation of the results of the financial year ended 31 December 2024;
- Examination of the third-party transactions referred to in Article L. 227-10 of the French commercial Code;
- Renewal of the mandate of the Managing Director;
- Powers to carry out formalities.

2. Hereby declares having been provided with the following documents within the prescribed time limits:

The english version is non-certified translation – it is for information purposes only

- Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 ;
- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes ;
- Exemplaire des statuts ;

3. Déclare avoir pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que du Rapport de gestion du Président et du Rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de **4.548.162** euros.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le Rapport de gestion du Président.

L'Associé Unique prend acte que la Société a comptabilisé au cours de l'exercice 2024 une charge de 79.637 euros correspondant à des amortissements excédentaires sur véhicules de tourisme et à ce titre, considérée comme charge non déductible fiscalement visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'Associé Unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du Code Général des Impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus entier au Président et au Directeur Général pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, soit **4.548.162** euros, au compte « Report à nouveau » qui deviendra créditeur à hauteur de **35.960.314** euros après affectation.

- Annual accounts ended on 31 December 2024;
- Management Report of the Chairman;
- Auditor's Report;
- Copy of the Articles of Association;

3. Hereby declares having adopted the following resolutions:

FIRST RESOLUTION

The Sole Shareholder, having acknowledged the accounts for the financial year ended 31 December 2024, including the balance sheet, the results account and the annex, as well as the Management Report and the Auditor's Report, approves the annual accounts of the financial year ended 31 December 2024 as presented, and which show, for said financial year, a net profit of EUR **4,548,162**.

The Sole Shareholder also approves the operations appearing in these accounts and summarised in the Management Report of the Chairman.

The Sole Shareholder notes that the Company recorded during the fiscal year 2024 a charge of EUR 79,637 corresponding to excess depreciation on passenger vehicles and as such, considered as a non-tax-deductible charge referred to in article 39-4 of the French General Tax Code.

The Sole Shareholder takes notes, in accordance with Article 243 *bis* of the General Tax Code, that that no distribution of dividends has taken place during the previous three financial periods.

Consequently, the Sole Shareholder gives a release from liability to the Chairman and to the Managing Director for their management duties during the financial year ended 31 December 2024.

SECOND RESOLUTION

The Sole Shareholder, on the Chairman's proposition, decides to allocate the profit of the financial year ended 31 December 2024, i.e. EUR **4,548,162** to allocate to the "Carry forward" account which will show a credit balance of EUR **35,960,314** after the allocation.

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide également d'affecter un montant de **35.960.314** euros du compte « report à nouveau » vers le compte « autres réserves » dont le solde créditeur serait ainsi ramené à **35.960.314** euros. La balance du compte « report à nouveau » serait réduit à néant après l'affectation.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise de la liste des conventions visées à l'article 227-10 du Code de Commerce, prend acte et approuve chacune des conventions de cette liste.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, constatant l'expiration du mandat du Directeur Général, Petrus Van Der Zande ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée indéterminée.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

The Sole Shareholder, on the Chairman's proposition, decides to also transfer EUR **35,960,314** from the "Carry forward" account to "Other reserves" account, thus bringing the credit balance to EUR **35,960,314**. The balance of the "Carry Forward" account would be reduced to nil after allocation.

THIRD RESOLUTION

The Sole Shareholder, having read the list of agreements referred to in Article 227-10 of the French Commercial Code, takes note and approves each of the agreements on this list.

FOURTH RESOLUTION

The Sole Shareholder, noting the expiration of the term of office of the Managing Director, Petrus Van Der Zande today, decides to renew his term of office for an indefinite period.

FIFTH RESOLUTION

The Sole Shareholder grants all powers to the bearer of an original, copies or extracts of these minutes to carry out all legal formalities.

Of all the above, the Sole Shareholder has drawn up and signed the present minutes.

L'Associé Unique / The Sole Shareholder
FEI Europe B.V.
Représentée par/ Represented by **Petrus van der Zande**

Docusign Envelope ID: 10F554A4-AEF8-4046-BA27-D873FC64191C

FEI
Société par actions simplifiée
Au capital de 2.097.000 euros
Siège social : 39 rue d'Armagnac – Immeuble E2 – Quai 8.2 – 33800 Bordeaux
RCS Bordeaux 351 153 382

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Annual accounts of the Financial Year ended 31 December 2024

Copie certifiée conforme
Certified true and accurate

Le Président/ The Chairman
Albine Roy-Contancin

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

S.A.R.L COGEFO
CONSEIL COMPTABILITE
GESTION FINANCE
ORGANISATION

S.A.R.L au capital de 12 000 €
RCS Bordeaux B 413 082 496
N° TVA : FR 41 413 082 496
APE : 6920Z

9 bis Place Gambetta
33 720 PODENSAC
Tél. 05 56 27 25 28
E-mail : cabinet@cogefo.fr

SAS FEI

39 RUE D'ARMAGNAC

33800 BORDEAUX

Exercice clos le : 31 décembre 2024

APE : 5829B SIRET : 35115338200129

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS 3

Bilan - Actif 4

Bilan - Passif 5

Compte de résultat synthétique 6

Compte de résultat synthétique 7

COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF

SAS FEI

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/24	Valeurs nettes au 31/12/23	Variation en valeur	Variation en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	78 906	285 655	-206 749	-72
Fonds commercial (1)	13 190 400	13 190 400		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	833 213	834 004	-791	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 348 784	1 318 074	30 710	2
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	15 451 302	15 628 132	-176 830	-1
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	49 480	29 737	19 743	66
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients (3)	7 733 537	9 160 157	-1 426 620	-16
Clients douteux, litigieux (3)	228 905	338 523	-109 618	-32
Provisions pour dépréciations des clients	-170 805	-168 499	-2 306	-1
Personnel et comptes rattachés (3)	114 724	91 014	23 711	26
Créances fiscales et sociales (3)	8 770 881	9 541 220	-770 338	-8
Autres créances (3)		67 091	-67 091	-100
Groupe et associés (3)	32 546 350	26 444 003	6 102 347	23
Débiteurs divers (3)	13 958	13 958		
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	362 546	453 082	-90 536	-20
Charges constatées d'avance(3)	552 608	498 638	53 970	11
TOTAL ACTIF CIRCULANT	50 202 183	46 468 922	3 733 261	8
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif	160 069	125 752	34 317	27
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	65 813 554	62 222 806	3 590 748	6

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SAS FEI

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23	Variation en valeur	Variation en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	2 097 000	2 097 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	209 700	209 700		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	43	43		
Autres réserves				
Report à nouveau	31 412 152	25 869 543	5 542 609	21
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 548 162	5 542 610	-994 448	-18
SITUATION NETTE	38 267 057	33 718 896	4 548 161	13
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	38 267 057	33 718 896	4 548 161	13
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	160 069	125 752	34 317	27
Provisions pour charges	11 682 465	12 299 889	-617 423	-5
TOTAL PROVISIONS	11 842 534	12 425 640	-583 106	-5
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	13 370	13 370		
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	393 605	583 363	-189 758	-33
Fournisseurs, factures non parvenues	2 416 118	2 087 106	329 013	16
Dettes fiscales et sociales	5 398 665	5 298 744	99 921	2
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 343 356	379 217	964 138	254
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	5 942 279	7 576 990	-1 634 711	-22
TOTAL DETTES	15 507 392	15 938 790	-431 397	-3
Ecarts de conversion passif	196 571	139 480	57 091	41
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	65 813 554	62 222 806	3 590 748	6

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an *15 507 392* *15 938 790*

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS FEI

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	27 525 432	100	28 802 443	100	-1 277 012	-4
dont à l'exportation : 26 959 969		98		96		
Montant net du chiffre d'affaires	27 525 432	100	28 802 443	100	-1 277 012	-4
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	14 000		93 231		-79 231	-85
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	9 242 350	34	5 246 344	18	3 996 006	76
Autres produits	44 485		72 046		-27 560	-38
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	36 826 267	134	34 214 064	119	2 612 203	8
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	85 823		23 120		62 702	271
Variation de stocks	21 916		40 176		-18 259	-45
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	12 064 045	44	8 787 444	31	3 276 601	37
Impôts, taxes et versements assimilés	596 719	2	537 126	2	59 592	11
Salaires et traitements	10 758 803	39	10 395 130	36	363 673	3
Charges sociales	6 217 559	23	5 316 919	18	900 640	17
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	523 417	2	936 962	3	-413 546	-44
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	81 083		-24 285		105 368	434
Dotations aux provisions	651 378	2	646 708	2	4 670	1
Autres charges	464 228	2	395 259	1	68 969	17
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	31 464 971	114	27 054 560	94	4 410 412	16
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 361 295	19	7 159 504	25	-1 798 208	-25
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS FEI

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	957 610	3	580 261	2	377 349	65
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change	108 190		-172 591	-1	280 781	163
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 065 800	4	407 671	1	658 130	161
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	34 317		128		34 189	
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change	8 770		-44 152		52 922	120
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	43 087		-44 023		87 111	198
RÉSULTAT FINANCIER	1 022 713	4	451 694	2	571 019	126
RÉSULTAT COURANT avant impôts	6 384 008	23	7 611 198	26	-1 227 190	-16
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	35				35	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	35				35	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-35				-35	
Participation des salariés aux résultats	551 941	2	846 612	3	-294 671	-35
Impôt sur les bénéfices	1 283 870	5	1 221 976	4	61 894	5
TOTAL DES PRODUITS	37 892 067	138	34 621 734	120	3 270 333	9
TOTAL DES CHARGES	33 343 905	121	29 079 124	101	4 264 781	15
Bénéfice ou Perte	4 548 162	17	5 542 610	19	-994 448	-18

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées



FEI

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
Hangar 16, Entrée 1
Quai de Bacalan
33070 Bordeaux cedex

Tél. : +33 (0) 5 57 85 46 00
www.ey.com/fr

FEI

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société FEI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FEI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons examiné la méthode de détermination de la valeur d'utilité des fonds de commerce qui est décrite dans la note « Immobilisations incorporelles » du paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et examiné les données et les hypothèses utilisées par votre société pour évaluer la valeur d'utilité des fonds de commerce. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère pertinent de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 30 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Edouard Mas

BILAN - ACTIF

SAS FEI

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/24	Valeurs nettes au 31/12/23	Variation en valeur	Variation en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	78 906	285 655	-206 749	-72
Fonds commercial (1)	13 190 400	13 190 400		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	833 213	834 004	-791	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 348 784	1 318 074	30 710	2
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	15 451 302	15 628 132	-176 830	-1
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	49 480	29 737	19 743	66
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients (3)	7 733 537	9 160 157	-1 426 620	-16
Clients douteux, litigieux (3)	228 905	338 523	-109 618	-32
Provisions pour dépréciations des clients	-170 805	-168 499	-2 306	-1
Personnel et comptes rattachés (3)	114 724	91 014	23 711	26
Créances fiscales et sociales (3)	8 770 881	9 541 220	-770 338	-8
Autres créances (3)		67 091	-67 091	-100
Groupe et associés (3)	32 546 350	26 444 003	6 102 347	23
Débiteurs divers (3)	13 958	13 958		
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	362 546	453 082	-90 536	-20
Charges constatées d'avance(3)	552 608	498 638	53 970	11
TOTAL ACTIF CIRCULANT	50 202 183	46 468 922	3 733 261	8
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif	160 069	125 752	34 317	27
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	65 813 554	62 222 806	3 590 748	6

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SAS FEI

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23	Variation en valeur	Variation en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	2 097 000	2 097 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	209 700	209 700		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	43	43		
Autres réserves				
Report à nouveau	31 412 152	25 869 543	5 542 609	21
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 548 162	5 542 610	-994 448	-18
SITUATION NETTE	38 267 057	33 718 896	4 548 161	13
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	38 267 057	33 718 896	4 548 161	13
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	160 069	125 752	34 317	27
Provisions pour charges	11 682 465	12 299 889	-617 423	-5
TOTAL PROVISIONS	11 842 534	12 425 640	-583 106	-5
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	13 370	13 370		
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	393 605	583 363	-189 758	-33
Fournisseurs, factures non parvenues	2 416 118	2 087 106	329 013	16
Dettes fiscales et sociales	5 398 665	5 298 744	99 921	2
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 343 356	379 217	964 138	254
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	5 942 279	7 576 990	-1 634 711	-22
TOTAL DETTES	15 507 392	15 938 790	-431 397	-3
Ecarts de conversion passif	196 571	139 480	57 091	41
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	65 813 554	62 222 806	3 590 748	6

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an *15 507 392* *15 938 790*

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS FEI

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	27 525 432	100	28 802 443	100	-1 277 012	-4
dont à l'exportation : 26 959 969		98		96		
Montant net du chiffre d'affaires	27 525 432	100	28 802 443	100	-1 277 012	-4
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	14 000		93 231		-79 231	-85
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	9 242 350	34	5 246 344	18	3 996 006	76
Autres produits	44 485		72 046		-27 560	-38
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	36 826 267	134	34 214 064	119	2 612 203	8
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	85 823		23 120		62 702	271
Variation de stocks	21 916		40 176		-18 259	-45
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	12 064 045	44	8 787 444	31	3 276 601	37
Impôts, taxes et versements assimilés	596 719	2	537 126	2	59 592	11
Salaires et traitements	10 758 803	39	10 395 130	36	363 673	3
Charges sociales	6 217 559	23	5 316 919	18	900 640	17
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	523 417	2	936 962	3	-413 546	-44
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	81 083		-24 285		105 368	434
Dotations aux provisions	651 378	2	646 708	2	4 670	1
Autres charges	464 228	2	395 259	1	68 969	17
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	31 464 971	114	27 054 560	94	4 410 412	16
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 361 295	19	7 159 504	25	-1 798 208	-25
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS FEI

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	957 610	3	580 261	2	377 349	65
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change	108 190		-172 591	-1	280 781	163
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 065 800	4	407 671	1	658 130	161
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	34 317		128		34 189	
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change	8 770		-44 152		52 922	120
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	43 087		-44 023		87 111	198
RÉSULTAT FINANCIER	1 022 713	4	451 694	2	571 019	126
RÉSULTAT COURANT avant impôts	6 384 008	23	7 611 198	26	-1 227 190	-16
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	35				35	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	35				35	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-35				-35	
Participation des salariés aux résultats	551 941	2	846 612	3	-294 671	-35
Impôt sur les bénéfices	1 283 870	5	1 221 976	4	61 894	5
TOTAL DES PRODUITS	37 892 067	138	34 621 734	120	3 270 333	9
TOTAL DES CHARGES	33 343 905	121	29 079 124	101	4 264 781	15
Bénéfice ou Perte	4 548 162	17	5 542 610	19	-994 448	-18

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SAS FEI

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 65 813 554,47 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 4 548 162,22 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

1. Activité de la Société durant l'exercice écoulé

Côté R&D, l'année 2024 a été marquée par le dépôt en février d'un brevet intitulé "TP384674 Efficient architecture to migrate legacy desktop application to the cloud" dont le premier inventeur nommé est Quentin Lavigne, salarié de FEI, SAS. Ce brevet propose des systèmes ou techniques pour faciliter la migration des applications de bureau vers le cloud. Il est utilisé dans la solution RIVAL.

Côté business, iL est noté une baisse des produits d'exploitation d'Open Inventor. Pour rappel, cette plateforme logicielle historique des années '90 permet le développement pour la visualisation et l'analyse de données 3D. Ce SDK (Software Development Kit) est utilisé dans divers domaines scientifiques et industriels pour traiter des images et des modèles volumétriques complexes. Il offre des outils et des bibliothèques pour créer des applications. La priorité depuis 2016 et d'enrichir les solutions développées en interne telle que Amira / Avizo et Athena plutôt que les ventes clients externes.

Les logiciels d'application Amira et Avizo sont vendus à des clients externes au groupe, mais également commercialisés sous forme de "bundle" aux clients d'autres unités commerciales (Science des matériaux, Sciences de la vie, Semi-conducteurs) au sein de MSD dans le cadre de la proposition de solutions globales liées à la vente d'instruments de microscopes électroniques. C'est ce deuxième pan du business qui est de plus en plus privilégié à travers des ventes internes plutôt que du chiffre d'affaires direct.

De même, pour la solution d'Imaging Data Management Platform (IDMP : Athena), la vente associée aux instruments de microscopie est privilégiée. Les refacturations d'Athena représentent en 2024 plus de 5 millions d'Euros soit plus de 20% des recettes (chiffres d'affaires + refacturations internes) de FEI, SAS. Pour rappel Athena fournit une solution complète pour gérer des données d'imagerie très volumineuses afin de centraliser, organiser, visualiser et partager les données d'imagerie et les flux de travail expérimentaux via une interface intuitive et collaborative.

En ce qui concerne le logiciel PerGeos de visualisation et d'analyse avancée des données 3D pour les géosciences, il a été communiqué en novembre 2024 auprès des clients existants la fin de vie de ce produit. Cette solution d'analyse d'images spécialisée pour les roches et matériaux géologiques n'est pas le cœur de marché de Thermo Fisher et de la division MSD. La plupart des fonctionnalités (type XCore Profile, Xmodeling & Simulation) du logiciel PerGeos ont été intégrées dans la version Avizo 3D 2024.2 publiée en décembre 2024. Le chiffre d'affaires PerGeos 2024 représente un peu moins d'un demi-million d'Euros et les efforts R&D seront désormais recentrés sur Amira/Avizo.

En juin 2024, il a été annoncé le lancement d'un nouveau logiciel : Avizo Trueput, dédié au contrôle de la qualité dans la production de batteries associée aux instruments SEM (Scanning Electron Microscope) de la division. La solution Trueput s'appuie en partie sur la technologie RIVAL. Le succès commercial est attendu en 2025.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

L'année 2024 a été marquée par les achèvements suivants :

UX1
L'équipe UX1, renforcée en 2023, s'est bien organisée. Les activités « User Research » et « User eXperience » à forte valeur sont devenues les activités principales comme espéré.

L'équipe travaille à parts égales pour les marchés du semiconducteur, des sciences de la vie et des sciences des matériaux.

A noter le succès de l'activité qui est passée du mode « push » au mode « pull ».

ci-dessus, afin d'accélérer la création d'applications ou l'ajout de fonctionnalités pour les solutions logicielles de microscopie de la division. .
Les premières applications sont à ce stade dans le domaine du semiconducteur et des sciences des matériaux (batteries). Aucun chiffre d'affaires ou recettes direct ou indirect n'a été constaté en 2024.
D'autres applications, incluant le marché des sciences de la vie, sont prévues pour 2025.

Amira/Avizo
Les versions 2024.1 et 2024.2 ont été commercialement lancées respectivement en juin et décembre 2024, et ont vue apparaitre un certain nombre d'évolutions dont les plus importantes sont les suivantes.

- Une toute nouvelle documentation
- Une aide simple pour la fabrication de modèles d'intelligence artificielle
- Des mises en conformité pour la sécurité logicielle, à la suite des exigences NIST introduites aux USA
- L'amélioration de la segmentation d'image

Open Inventor
Les versions 2024.1 et 2024.2 ont été lancées respectivement en mars et septembre 2024.
Il convient de citer les travaux suivants :

- L'amélioration des performances de rendu, en autres concernant les ortho slices 3D
- L'amélioration de la qualité de rendu des images 3D
- Le support Schlumberger
- Des mises en conformité pour la sécurité logicielle, suite aux exigences NIST introduites aux USA

Athena
Une seule version d'Athéna - 1.23 - a vu le jour en 2024.
En effet, un effort de réarchitecture a été mené afin de séparer les parties métier et la partie indépendante dite plateforme. Il en résulte 3 parties indépendantes :

1. La partie plateforme, indépendante de tout métier, appelée Athéna
2. La partie métier semiconducteur, appelée Cortex
3. La partie métier sciences de la viue, appelée CryoFlow

Ces travaux ont été réalisés en vue de la restructuration de la division, citée point 2 et courront sur la première partie de l'année 2025.

Néanmoins, nous avons livré sur la version 1.23 des fonctionnalités pour les domaines des semiconducteurs et des sciences de la vie.

Au cours du contrôle fiscal portant sur 2016, 2017 et 2018, les CIR ont été rejetés pour un montant de 6m € par l'administration fiscale. Un débat contradictoire s'est tenu avec le Ministère de le Recherche. Une deuxième notification a été reçue le 20 juin 2023, réajustant le rejet à 4.5m €.

Pour faire suite, le 13 juillet 2023, la Société a sollicité un recours hiérarchique, lequel s'est tenu le 13 septembre 2023 dans les locaux de l'administration. Au cours de cet entretien, certaines dépenses de personnel et le calcul des dépenses du projet éligible, ont été remis en question. Un courrier, daté du 13 octobre 2023, a validé la révision des dépenses de personnel, et acté la saisine du Comité National du CIR. Le rejet s'élevait alors à 4,2m €.

L'invitation du Comité Consultatif des CIR a été reçue le 18 mars 2024, pour le 15 mai 2024, à Paris. Le rejet du Comité est arrivé par la DIRCOFI, en date du 21 juin 2024.

En parallèle de la saisine du Comité Consultatif des CIR, un recours hiérarchique de niveau 2 avait été demandé : il s'est tenu le 11 septembre 2024 à Bordeaux et le rejet a été ramené à 4m €.

Le 29 novembre 2024, l'entreprise a reçu une mise en demeure pour le montant des CIR rejetés.

Ce contrôle fiscal aura amené la révision des procédures CIR.

2. Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Une réorganisation de la division R&D a été mise en place le 07/01/2025 : elle vise à améliorer l'efficacité, l'innovation et la compétitivité du groupe.

- Réduire le temps de développement des nouveaux produits accélèrera l'innovation.
- Favoriser la synergie entre les équipes et les BU améliorera la collaboration.
- Maximiser l'utilisation des ressources humaines et matérielles en les mutualisant optimisera les coûts.

Cette réorganisation a pour impact à Bordeaux d'une part le regroupement au sein d'un département R&D plateforme « Data, AI and Visualisation » des équipes Athena et Visualisation pour servir l'ensemble des BU's dont VDS, d'autre part l'intégration de l'équipe SETI (Software Engineering Tools and Infrastructure) au département R&D plateforme central et enfin le rattachement des équipes R&D Maps et Velox à la BU Materials Science.

Début 2025 plusieurs échanges ont eu lieu avec la DIRCOFI et le SIE de Bordeaux ayant pour de clôturer notre dossier fiscal 2016-2017-2018 : bien que certains de nos projets aient été déclarés inéligibles, les CIR validés n'ont jamais été sollicités, ce qui implique un solde. Des demandes de remboursements pour les CIR 2017 et 2018 ont été déposées. Le remboursement du CIR 2016 a été validé et est parti à la compensation.

3. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La direction n'a pas l'intention de changer de façon significative les activités de la Société dans un avenir proche. La Société devrait poursuivre ses activités et examiner différents projets conformément à son objet social.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 , N° 2016-07 du 4 novembre 2016 et N° 2017-01 du 5 mai 2017 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Reconnaissance du revenu

La méthode de la reconnaissance des revenus provenant des « Licenses Temporaires » est la suivante : Ces ventes sont typiquement composées de la mise à disposition d'une licence pendant 12 mois et la maintenance pendant la même période. Conformément à la note CNCC (EC 2018-15 du 23-7-2018), il a été établi que ces ventes sont composées d'une prestation principale (la licence) complétée par une prestation jugée accessoire (la maintenance, tant en revenu qu'en coût), l'ensemble du chiffre devant être constaté à la date du fait générateur de la prestation principale et une provision pour prestation de maintenance à rendre devant être constatée par ailleurs. En conséquence, les revenus provenant de la licence sont reconnus à la date de mise à disposition de la licence, et seulement la partie maintenance est différée sur la période de location.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels 1 à 5 ans

Les fonds commerciaux font l'objet d'une dépréciation dans le cas où la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable. Cette valeur d'utilité est déterminée selon une approche multi-critères qui tient compte notamment de l'évolution dans le temps d'indicateurs clefs de performance tels que le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation associés à ces fonds de commerce.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et Aménagt. divers 5 ans
- Mat.de bureau et informatique 3 ans
- Mobilier 3 ans
- Matériel téléphonique 5 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes en devises

Les créances et dettes libellées en devises, et ne faisant pas l'objet d'une couverture financière, sont converties au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture.
Seules les pertes de change latentes sont enregistrées au compte de résultat.

SAS FEI

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
FONDS DE COMMERCE TGS EUROPE			679 091	679 091
FONDS DE COMMERCE AMIRA	12 511 309			12 511 309
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	12 511 309		679 091	13 190 400

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	13 190 400

SAS FEI

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	16 984 912		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions — Sur sol propre				
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers		1 028 293		
	Autres immos corporelles — Matériel de transport				
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique		2 421 506		315 037
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	3 449 799		315 037
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		1 490 136		30 710
		TOTAL	1 490 136		30 710
		TOTAL GENERAL	21 924 847		345 747

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			16 984 912	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions — Sur sol propre					
	Constructions — Sur sol d'autrui					
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers				1 028 293	
	Autres immos corporelles — Matériel de transport					
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier				2 736 543	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			3 764 836	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				1 520 846	
		TOTAL			1 520 846	
		TOTAL GENERAL			22 270 594	

SAS FEI

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 508 857	206 749		3 715 606
TOTAL	3 508 857	206 749		3 715 606
Terrains				
Constructions — Sur sol propre				
Constructions — Sur sol d'autrui				
Constructions — Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles — Inst. générales agencem. amén.	526 530	125 335		651 866
Autres immobs corporelles — Matériel de transport				
Autres immobs corporelles — Mat. bureau et informatiq., mob.	2 089 265	198 011		2 287 276
Autres immobs corporelles — Emballages récupérables divers				
TOTAL	2 615 796	323 346		2 939 142
TOTAL GENERAL	6 124 652	530 095		6 654 748

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr. — Sur sol propre							
Constr. — Sur sol autrui							
Constr. — Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp. — Inst. gales, ag. am div							
A. Immo. corp. — Matériel transport							
A. Immo. corp. — Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp. — Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

SAS FEI

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les risques et charges, clairement individualisés, que des évènements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution d'une provision. Chaque provision est valorisée à hauteur des incidences financières futures, estimées selon les informations diponibles à la date de clôture.

Une information sur le traitement des attributions gratuites d'actions et stock-options est donnée à la fin de la présente annexe dans la rubrique commentaire.

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS

La dépréciation est la constatation que la valeur réelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

Chaque provision est valorisée à hauteur des incidences financières futures, estimées selon les informations disponibles à la date de clôture.

Les marchandises en stock sont dépréciées dès lors qu'elles sont détenues depuis plus de 180 jours.

Les créances sont considérées comme douteuses, lorsque la date d'échéance est dépassée de plus de 90 jours.

SAS FEI

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change	125 752	34 317		160 069
	Prov. pour pensions et obligations similaires	2 496 300	531 515		3 027 815
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	9 803 589	503 190	1 652 128	8 654 651
	TOTAL	12 425 640	1 069 022	1 652 128	11 842 534
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières	172 062			172 062
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	168 499	81 083	78 777	170 805
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	340 561	81 083	78 777	342 867
	TOTAL GÉNÉRAL	12 766 201	1 150 105	1 730 905	12 185 401
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		1 115 788	1 730 905	
	Dont dotations & reprises - financières		34 317		
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

SAS FEI

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change	125 751,95	34 316,97			160 068,92
Prov. pour pensions et obligations similaires	2 496 300,00	531 515,00			3 027 815,00
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	9 803 588,52	503 190,00	1 652 128,00		8 654 650,52
TOTAL	12 425 640,47	1 069 021,97	1 652 128,00		11 842 534,44
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		1 115 787,73	1 730 904,63		
financières		34 316,97			
exceptionnelles					

SAS FEI

ÉTAT DES STOCKS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	29 737,00	19 742,81		49 479,81
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	29 737,00	19 742,81		49 479,81

SAS FEI

ACTIF CIRCULANT

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		1 520 846		1 520 846
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		228 905	228 905	
	Autres créances clients		7 733 537	7 733 537	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés		114 724	114 724	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		358	358	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices	8 456 128	8 456 128	
		Taxe sur la valeur ajoutée	314 395	314 395	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		32 546 350	32 546 350	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		13 958	13 958	
	Charges constatées d'avance		552 608	552 608	
	TOTAUX		51 481 809	49 960 963	1 520 846

Renvois			
(1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

SAS FEI

ENTREPRISES LIÉES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TRANSACTIONS AVEC PARTIES LIÉE

Abscence de transactions significatives non conclues à des conditions normales de marché avec des parties liées.

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	32 546 350	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	32 546 350	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes		

SAS FEI

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	552 608
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	552 608

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	13 958
Disponibilités	
TOTAL	13 958

SAS FEI

CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	139 800,00	15,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	139 800,00	15,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		25 869 543
Résultat de l'exercice précédent		5 542 610
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		31 412 153
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		31 412 152
TOTAL DES AFFECTATIONS		31 412 152

SAS FEI

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	2 097 000			2 097 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	209 700			209 700
Réserves indisponibles	43			43
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	25 869 543	5 542 609		31 412 152
Résultat de l'exercice	5 542 610	4 548 162	5 542 610	4 548 162
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	33 718 896	10 090 771	5 542 610	38 267 057

SAS FEI

ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés	846 612		551 941	846 612	551 941	
- contribution sociale de solidarité	12 000		18 701	12 000	18 701	
- autres	173 015		209 392	173 015	209 392	
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite	1 396 735		531 515		1 928 250	
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	2 428 362		1 311 549	1 031 627	2 708 284	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ELÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

SAS FEI

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		13 370	13 370		
Fournisseurs & comptes rattachés		2 809 723	2 809 723		
Personnel & comptes rattachés		2 487 130	2 487 130		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		2 650 245	2 650 245		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	261 289	261 289		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		1 343 356	1 343 356		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		5 942 279	5 942 279		
TOTAUX		15 507 392	15 507 392		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

SAS FEI

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	5 942 279
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	5 942 279

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 416 118
Dettes fiscales et sociales	3 798 190
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 275 776
TOTAL DES CHARGES À PAYER	7 490 084

SAS FEI

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.
Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

Nous vous informons que nous n'avons pas souhaité conserver en interne la gestion du CPF.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 3 027 815,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,30 %
Table de mortalité	TH00-02 (VIE) & TF00-02 (VIE)
Taux de rotation	

Taux de Charges Soc. : 54,90%

Taux progres. salaires : 3,7%

Convention collective : Bureaux d'Etudes Techniques, Cabinets d'Ingénieurs-Conseils, Sociétés de conseil

SAS FEI

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions			3 027 815			3 027 815
TOTAL			3 027 815			3 027 815

SAS FEI

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le commissaire aux comptes titulaire est :
ERNST & YOUNG AUDIT
HANGAR 16 - ENTREE 1
QUAI DE BACALAN
33 070 BORDEAUX CEDEX

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	71 005	46 640
TOTAL	71 005	46 640

SAS FEI

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée, car celà conduirait à mentionner indirectement une rémunération individuelle.

LES EFFECTIFS

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel salarié :	148,62	150,45
Ingénieurs et cadres	148,62	150,45
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

SAS FEI

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	565 463	26 959 969	27 525 432
Chiffre d'affaires	565 463	26 959 969	27 525 432

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 361 295	5 882 522	1 239 100	4 122 195
RÉSULTAT FINANCIER	1 022 713	1 022 841	259 898	762 815
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-35	-35	-9	-26
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-551 941	-846 612	-215 119	-336 822

SAS FEI

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

EFFETS DE L'APPLICATION DES RÈGLES FISCALES SUR LE RÉSULTAT

Le montant figurant dans la colonne I.S. est relatif à l'impôt société de l'exercice à hauteur de 1 514 679 euros, à la contribution additionnelle pour 24 805 euros et au CIR de l'année civile 2024 à hauteur de -255 614 euros.

SAS FEI

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
CHARGES EXCEPT - PENALITES, AM	35	
TOTAL	35	

SAS FEI

TRANSFERTS DE CHARGES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les dotations aux provisions, ainsi que la refacturation par FEI Company, au titre des RSU et stock-options, sont reclassés en charges de personnel par le biais d'un compte de transfert de charges.

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
TRANSFERT CHARGES - I/C	7 898 068		
TOTAL	7 898 068		

SAS FEI

COMMENTAIRE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Information sur le traitement des attributions gratuites d'actions et stock-options

Les opérations relatives aux plans d'attributions gratuites d'actions et stock-options TMO à destination des salariés de la société sont conditionnées à la présence du salarié après une, deux, trois puis quatre années suivant l'attribution des actions et stock-options.

Plusieurs attributions ayant eu lieu depuis novembre 2016, un passif a là aussi été comptabilisé sous la forme d'une provision pour risques et charges déterminée en fonction du nombre d'actions et stock-options attribuées, du cours de l'action TMO (cotée au NYSE) à la date de clôture de l'exercice, du cours de change USD/EUR à la date de clôture de l'exercice, minorée de l'éventuelle prime d'option à payer pour les stock-options, du taux de charges patronales de la société et du prorata temporis du service déjà rendu par le salarié depuis la date d'attribution jusqu'à la date de clôture.